

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2014

COMPTE EMPLOIS RESSOURCES

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice 2014 sont les suivants :

- Stabilité du nombre d'adhérents.
- Produits des legs et assurances-vie restant à un bon niveau : **14** testateurs ont apporté **578 264 €**.
- Un audit a été réalisé par les Commissaires aux Comptes de la Ligue Nationale en novembre et dont les conclusions sont favorables pour notre comité.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, il n'y a pas eu d'évènement majeur dans la vie du Comité.

En 2014, le résultat de l'exercice est déficitaire de **19 307 € €** contre un excédent de **739 555 €** en 2013 occasionné par des legs et AV très importants reçus en fin d'année 2013.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter ce résultat 2014 de – **19 307 €** au fonds de réserve générale en ramenant son montant de **1 502 299 €** à **1 482 992 €**.

128 bénévoles (à l'exclusion du temps passé par les administrateurs dans leurs fonctions) ont été recensés avec une production de **7 933** heures valorisées à 1.5 fois le SMIC soit pour un montant total de **113 442 €** et **4.82** équivalents temps plein.

Pour une meilleure clarté, nous vous proposons de présenter le compte emploi ressources détaillé en comparant 2014 à 2013.

COMPTE EMPLOI RESSOURCES COMPARATIF 2014 et 2013

A – RESSOURCES

DONS COLLECTES

Le nombre d'adhérents reste stable en passant de **15 137** en 2013 à **15 036** en 2014 soit une diminution de **101** en nombre et **0.66 %**. La collecte auprès du public (y compris la cotisation de **8 €**) en revanche augmente de **31 211 €** soit une progression de **2.62 %**.

LEGS ET ASSURANCES VIE

L'année 2013 avait été exceptionnelle avec des legs + AV supérieurs aux dons soit **1 209 292 €**. En 2014, leur montant atteint **578 264 €** ce qui est encore un bon chiffre. Au vu des legs et AV annoncés par le siège à fin 2014, on peut penser que les années 2015 et 2016 seront moins bonnes.

SUBVENTIONS DES COMMUNES

Le montant collecté auprès des 221 communes sollicitées est stable et correspond à moins de **0.2 %** des ressources : **5 255 €** en 2014 contre **5 071 €** en 2013.

AUTRES SUBVENTIONS

Les subventions reçues du siège et de l'ARS pour les missions sociales s'élèvent à **12 290 €** et les opérations de mécénat et de parrainage sont **17 545 €**. Total perçu en 2014 : **29 835 €**.

PRODUITS FINANCIERS

La rémunération des produits de placements provient des intérêts des Comptes A Terme (CAT), du livret A, et des Bons de Caisse. En dehors du livret A, la rémunération de ces placements est de l'ordre de 1.75 % après impôt de 24 % pour les CAT et de 15 % pour les Bons de Caisse. Les Bons de Caisse et Compte à terme sont à taux progressifs d'où une augmentation des produits financiers.

Total des produits financiers : **28 306 €** en 2014 contre **16 859 €** en 2013.

B – EMPLOIS

En 2013, **1 250 104 €** avaient été reversés aux missions sociales contre **1 378 506 €** en 2014 soit une augmentation de plus de **10 %**. Ceci a été rendu possible par les legs et AV de 2013 qui ont permis d'augmenter sensiblement le financement de la recherche.

ACTIONS POUR LES MALADES

Le poste « Actions pour les malades » passe de **484 920 €** en 2013 à **502 062 €** en 2014 soit une progression de **3.45 %**.

Le montant distribué aux malades en 2014 par la commission sociale sous forme de paiement de factures, d'heures d'aide à domicile ou de chèques de service) est de **111 232 €** contre **106 098 €** l'année précédente.

ACTIONS D'INFORMATION DE PREVENTION ET DE DEPISTAGE

Diminution des engagements : **112 388 €** en 2014 contre **153 284 €** en 2013. Il y a eu davantage de communication vers la mission action pour les malades.

ACTIONS POUR LA RECHERCHE

La progression des legs et assurances-vie a permis de financer davantage la recherche. La mission recherche demeure la première des trois missions en terme budgétaire. En 2013, nous avons consacré **592 631 €** à la recherche contre **746 426 €** en 2014 soit une augmentation de **26 %**.

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Le montant global de ce poste s'élève à **268 593 €** en 2014 contre **296 214 €** en 2013. Le service marketing du siège a mieux ciblé les donateurs d'où la diminution de **10 %**.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Ce poste regroupe :

- les charges fixes consacrées au fonctionnement du comité : **165 049 €** en 2014 contre **151 394 €** en 2013. Cette augmentation a pour origine la rémunération légale de la chargée de communication à l'occasion de son départ de l'association début 2015.
- la cotisation statutaire versée à la Fédération par tous les comités pour contribuer à son fonctionnement : **91 254 €** en 2014 contre **90 814 €** en 2013. Elle est basée sur 10 % des dons hors legs de l'année précédente moins un abattement de 30 %.
- la dotation aux amortissements : **50 968 €** en 2014 et **55 144 €** en 2013.

ANALYSE DES BILANS AU 31 DECEMBRE 2013 ET 2014

A – ACTIF

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations correspondent aux biens durables dont la Maison de la Ligue représente la plus grosse valeur. En 2014, il n'y a pas eu comme nouveaux investissements que l'achat de 3 ordinateurs et l'équipement de l'Espace Ligue à la Clinique Jules Verne à Nantes.

Du fait des dotations aux amortissements, les immobilisations nettes passent de **1 160 774 €** en 2013 à **1 115 370 €** en 2014.

STOCKS, CREANCES ET DISPONIBILITES

Les stocks, avances et acomptes versés et créances s'élèvent au 31 décembre 2014 à **409 011 €**. La quasi-totalité de ce montant correspond au produit des legs et assurances-vie que le siège doit verser au comité début 2015. Les charges constatées d'avance sont de **12 176 €** au 31 décembre 2014.

La fin d'année correspond au niveau maximum des disponibilités puisque les adhérents donnent essentiellement en fin d'année alors que le financement de la recherche se fait plutôt en début d'année. Les disponibilités bancaires sur les différents comptes et placements sécurisés sont de **1 692 343 €** contre **1 407 548 €** en 2013.

B – PASSIF

FONDS ASSOCIATIFS

Les fonds associatifs correspondent aux réserves (somme des résultats accumulés depuis l'origine du Comité il y a plus de 50 ans). Avant affectation du résultat 2014, leur montant s'élève à **2 752 299 €**. Après affectation du résultat par l'AG (perte de **19 307 €**), les fonds associatifs seront de : **2 732 992 €**.

Pour **41 %**, les fonds associatifs financent l'actif immobilisé et ne sont donc pas disponibles.

DETTES

Le total des dettes s'élève à **425 757 €** au 31 décembre 2014 contre **353 240 €** au 31 décembre 2013. Il y a **114 580 €** de dettes sociales (salaires dûs + charges sociales du 4^{ème} trimestre 2014) et le reste correspond surtout à des valeurs dues au siège de la Ligue.

COMMENTAIRES SUR LE NIVEAU DES RESERVES

Pour pallier d'éventuelles chutes des dons et compte tenu des engagements pluriannuels à la recherche, une note de mars 2013 de la Présidence Nationale de la Ligue recommande aux comités d'avoir un niveau de réserves nettes compris entre **6 et 12 mois** d'emplois (moyenne sur 3 ans). Cette « Réserve Ligue » correspond aux fonds associatifs au 31 décembre 2014 (**2 732 992 €**) déduction faite des immobilisations nettes (**1 115 370 €**) soit **1 617 622 €**.

La moyenne des emplois de 2012 à 2014 est de **1 866 547 €**. Notre « Réserve Ligue » représente **10 mois 1/3** d'emplois ce qui place notre comité en conformité avec les recommandations de la Présidence Nationale de la Ligue contre le Cancer.